



Population carcérale : les résultats !

Menée par le CHU de Lille avec la participation active de la Fédération de recherche en psychiatrie et en santé mentale des Hauts de France, et le CCOMS dans les prisons du Nord-Pas-de-Calais de mars 2014 à avril 2015, avec le soutien financier de l'ARS, l'enquête santé mentale en population carcérale s'est déroulée sur 8 des 15 maisons d'arrêt de la région et a inclus 653 personnes majeures. La restitution des résultats s'est déroulée à Lille le 20 novembre dernier.

Le questionnaire, le Mini international neuropsychiatric interview (MINI), était passé dans les 72 heures suivant l'arrivée en prison. Une fois les autorisations (ANESM, CPP, CCTIRS, CNIL) obtenues, les porteurs de ce projet de recherche, première du genre, ont dû faire face aux difficultés spécifiques liés à ce terrain particulier (espaces pour les entretiens, disponibilité des professionnels, nombre d'enquêteurs à former, maintien de la concentration de la personne interrogée pour des entretiens d'une durée d'1h30, problèmes de compréhension des questions?). Les résultats confirment le haut niveau de morbidité et la forte co-morbidité psychiatrique. Les troubles mentaux chez les entrants en prison sont très supérieurs à ceux constatés en population générale. Ainsi, parmi les 653 répondants, 7 personnes sur 10 ont au moins un trouble (contre 32% en population générale en France métropolitaine). Le questionnaire étant passé à l'entrée, ce n'est donc pas la prison qui les a rendus malades, ils l'étaient avant. Les épisodes dépressifs, l'anxiété généralisée, la dépendance alcoolique et celle aux drogues touchent chacun environ une personne sur quatre, les troubles dépressifs récurrents une personne sur 6 et le trouble panique actuel 1 sur 8. Enfin, 15,1% de l'échantillon présente un risque suicidaire moyen ou élevé à son entrée en détention.

Cette étude, qui en appellera sans doute d'autres, pose à la fois la question de la mauvaise prise en charge des troubles en général et celle de la prévention avant l'incarcération, puis du suivi de ces personnes à leur sortie, dans le cadre d'un parcours de soins coordonné.

Pourtant, il existe des initiatives où la prévention est mise en œuvre dans les maisons d'arrêt : au cours de la table ronde organisée après la restitution, un médecin intégré à l'une d'elles (à Lille) évoque ainsi « *ce temps que l'on peut consacrer à soi et à sa santé lorsque l'on est de fait, en situation de rupture avec sa vie sociale normale* ». Rappelons toutefois que ces initiatives restent rares et que 30% des postes en psychiatrie carcérale sont actuellement, dans les Hauts de France, pas pourvus?

[Voir la synthèse.](#)[1]

Catégorie :

[Actualités du CCOMS](#) [2]

Source URL:<http://www.ccomssantementalelillefrance.org/?q=sant%C3%A9-mentale-de-la-population-carc%C3%A9rale-les-r%C3%A9sult>

Links:

[1] <http://www.ccomssantementalelillefrance.org/sites/ccoms.org/files/pdf/spc18.pdf>

[2] <http://www.ccomssantementalelillefrance.org/?q=agenda/actualit%C3%A9s-du-ccoms>